Niveau(x) d'enseignement : 7
Centre d'intérêt : 140

Numéro EDUQ : 9370406

Fédération des cégeps

Plan de travail de la Fédération des cégeps 1992-1993. -- [Montréal] : La Fédération, 1992.
42 p. ; 22 x 28 cm.

Titre de la couv. Code : N/R 1273; CA-243-05

Descripteur(s) : Plan de travail * Enseignement collégial

Le plan de travail regroupe les différents dossiers qui feront l'objet des travaux de la Fédération en 1992-1993 sous quatre têtes de chapitre : les priorités de développement, les activités conjoncturelles, les activités des commissions et des directions et les activités réglementées. On fait mention, pour chacun des dossiers, de ses objectifs, des activités prévues, de l'échéance, du décideur ultime et du responsable. Les questions prioritaires sont la commission parlementaire sur l'enseignement collégial, l'éducation des adultes, les programmes d'enseignement, la réussite des études collégiales, le français au collégial, les ressources humaines et le financement des cégeps.

Type de document :

1370406

CA-243-05
(1992.08.21)

PLAN DE TRAVAIL
DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS
1992-1993
N/R : 1273

Le 21 août 1992

PRÉLIMINAIRES

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT 1992-1995

Le 24 avril 1992, le Conseil d'administration recevait et adoptait pro forma le plan de développement 1992-1995. Auparavant, le projet avait fait l'objet d'une large consultation des collèges et des commissions. Rappelons, pour les fins du présent document, les cinq grands champs d'action que propose ce plan :

- la hausse du taux de fréquentation et de réussite des études collégiales;
- la démarche d'évaluation dans les collèges;
- l'adaptation des programmes d'enseignement et la révision;
- le recrutement, le perfectionnement et la mobilisation des ressources humaines;
- un financement adéquat du réseau collégial public.

Voilà les grands axes autour desquels allaient se regrouper les activités de la Fédération pour les trois prochaines années. Cependant, au moment où le Conseil d'administration allait mettre en branle la mise en œuvre du plan, le gouvernement du Québec annonçait la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement collégial pour novembre 1992.

L'ampleur des travaux que nécessite la présence de la Fédération des cégeps à cette commission a amené le Conseil d'administration à poser un point d'orgue sur la mise en œuvre de ce plan. Même si elle se tiendra en novembre 1992, nous évaluons que sur le plan des préoccupations et des travaux de tous ordres la commission parlementaire cristallisera la majeure partie des ressources humaines et financières de la Fédération en 1992-1993.

LE PLAN DE TRAVAIL 1992-1993

Il n'en reste pas moins que la vie continue et que les préoccupations professionnelles et les dossiers conjoncturels seront là pour nous le rappeler. En conséquence, j'ai invité les présidentes et les présidents de commission et les cadres de la Fédération à être très circonspects dans l'élaboration du plan de travail de 1992-1993 et à avoir toujours en tête que la majeure partie des ressources humaines et financières sera consacrée aux travaux qu'occasionne la présence de la Fédération à la commission parlementaire et que suscitera la prise de position de la Fédération sur la loi et les règlements qui en seront la suite normale.

Cela étant dit, nous avons préparé un plan de travail 1992-1993 qui prend quand même sa source dans le plan de développement 1992-1995 mais que, il va sans dire, les événements déjà mentionnés pourront malmener. Le plan de travail regroupe les activités 1992-1993 sous les quatre têtes de chapitre habituelles.

TABLE DES MATIÈRES

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- Commission parlementaire 7
- Développement de la formation : éducation des adultes 9
- Développement de la formation : gestion des programmes 10
- Le collège, un lieu d'éducation permanente 11
- Réussite au collégial 12
- Financement du réseau collégial 13
- Développement des ressources humaines 15
16

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES

19

- Aide financière aux étudiantes et aux étudiants
- Santé des étudiantes et des étudiants des cégeps 21
- Rapprochement entre les services d'affaires étudiantes (S.A.E.) et les associations générales d'étudiantes et d'étudiants (A.G.E.) 22
- Sport étudiant 23
- Sensibilisation des instances fédératives à l'évolution du dossier de l'éducation des adultes 24
- Élaboration d'un test de français 25
- Décentralisation des coûts de conventions collectives 26
- Suites de l'avis de la C.A.P. de 1986 sur le perfectionnement 27
- Projets spéciaux : 28
  - 25e anniversaire des cégeps 29
  - Développement local et régional en éducation des adultes

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS

31

- Financement de l'éducation des adultes
- Système d'information financière (S.I.F.) 33
- Gestion des ressources matérielles du réseau 34
- Perfectionnement des membres des commissions 35
36

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

39

- Renard
41

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- Commission parlementaire
- Développement de la formation : éducation des adultes
- Développement de la formation : gestion des programmes
- Le collège, un lieu d'éducation permanente
- Réussite au collégial
- Financement du réseau collégial
- Développement des ressources humaines

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Commission parlementaire			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Faire valoir les réalisations des collèges au cours des 25 dernières années.	1.1 Mettre en œuvre le plan stratégique de la Fédération.	Août 1992	A.G.	Comité d'orientation
	1.2 Rédiger le mémoire de la Fédération.	Octobre 1992	A.G.	Comité d'orientation
	1.3 Aider les collèges à mener à bien leurs activités en vue de la commission parlementaire (rédaction du mémoire, activités de communication).	Continu	A.G.	Direction des services à la formation et des communications
	1.4 Préparer la réaction de la Fédération aux projets de loi et de règlement qui suivront la commission parlementaire.	Printemps 1993	A.G.	Direction générale
2. Identifier les principaux défis auxquels les collèges sont confrontés.				
3. Déterminer les changements que les collèges veulent apporter au système collégial.				
4. Porter notre discours auprès des organismes du milieu (liés au réseau ou extérieurs).	4.1 Mettre en œuvre le plan de communications et de relations publiques	Continu	D.G.	Direction générale

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Développement de la formation : éducation des adultes			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Participer à l'établissement des politiques et des programmes en matière de formation des adultes et aux entreprises.	1.1 Proposer la création de comités mixtes ou conjoints permettant un meilleur arrimage avec le M.E.S.S., le M.M.S.R.F.P. et E.I.C.	Novembre 1992	C.A.	Exécutif de la C.A.E.A.
2. Contribuer de façon tangible à la visibilité et à la promotion de la formation des adultes.	2.1 Élaborer un projet d'action et soumettre un plan d'intervention en vue de la tenue des états généraux sur le devenir de l'éducation des adultes, en partenariat avec la Fédération des commissions scolaires du Québec et le C.S.E.	Printemps 1993	C.A.	Exécutif de la C.A.E.A.
3. Soutenir les interventions des services d'éducation des adultes dans les dossiers rattachés au développement régional.	3.1 Participer au comité M.E.S.S./collèges en développement régional et informer les membres sur cette question.	Continu		Exécutif de la C.A.E.A.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Développement de la formation : gestion des programmes			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Poursuivre les pourparlers avec la D.G.E.C. en vue de l'implantation d'un nouveau modèle de gestion des programmes.	1.1 Parachever avec la D.G.E.C. le modèle de la C.N.P. et proposer un mode d'organisation.	Octobre 1992	M.E.S.S.	Comité mixte sur les affaires pédagogiques
	1.2 Produire, s'il y a lieu, de brefs avis sur les dossiers ad hoc relatifs à la gestion des programmes (sciences de la nature, etc.).		C.A.	
	1.3 Identifier les principales difficultés rencontrées en enseignement technique et proposer des mesures qui permettraient de résoudre ces problèmes (structure des programmes et organisation des enseignements).		C.A.P.	Comité mixte sur l'enseignement technique
	1.4 Documenter l'élaboration des programmes par compétences.		C.A.P.	Sous-comité du comité mixte sur les affaires pédagogiques
2. Soutenir les collèges dans leur plan de développement institutionnel des programmes.	2.1 Mettre au point un modèle d'évaluation de programme.		C.A.P.	Sous-comité du comité mixte sur l'évaluation de programme
	2.2 Expérimenter le modèle retenu en l'appliquant à une famille de programmes.		C.A.P.	
	2.3 Assurer l'animation du milieu sur cette question.		C.A.P.	

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Le collège, un lieu d'éducation permanente			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Compléter l'analyse du concept «Le collège, un lieu d'éducation permanente», et de ses implications.	1.1 Porter une attention particulière au point de vue des entreprises et des différents organismes représentant la société.	Automne 1992		Comité sur l'éducation permanente
2. Entreprendre une analyse des conditions concrètes d'application du concept.	2.1 Poursuivre l'étude de ces conditions à l'intérieur de l'institution scolaire, notamment du collégial.	Automne 1992		
	2.2 Poursuivre cette etude avec la collaboration de représentantes et de représentants d'entreprises, de syndicats, etc.	Hiver 1993		
3. Formuler quelques pistes de solution.	3.1 Explorer quelques moyens pour surmonter les obstacles créés au sein de l'institution scolaire et, notamment, dans le réseau collégial.	Hiver 1993		
	3.2 Suggérer de nouveaux modes d'intervention de l'État.			
	3.3 Chercher des moyens d'engager concrètement le monde du travail.			
4. Rédiger un rapport final.	4.1 Suggérer aux collèges un plan concret d'action.	Mai 1993	C.A.	

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Réussite au collégial			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Entretenir la réflexion sur les enjeux permanents de la réussite au collégial.	1.1 Produire un document de synthèse sur la réussite scolaire au collégial : une perspective d'ensemble (clarification du concept, problématique, moyens pour l'évaluer), un jugement sur la situation actuelle du réseau, une proposition d'objectifs à retenir pour le réseau collégial et, au besoin, une proposition de moyens d'action à privilégier ou à développer en vue de soutenir les actions des collèges en ce domaine.		C.A.P./C.A.E.	Comité de la C.A.P. en collaboration avec la C.A.E.
	1.2 Produire un document de consultation visant à encadrer une séance conjointe de travail de la Commission des affaires pédagogiques et de la Commission des affaires étudiantes.	Février 1993		
	1.3 Organiser et animer des séances de travail des deux commissions.			
	1.4 Produire un document de synthèse résultant des travaux d'animation auprès des deux commissions.	Juin 1993		
2. Donner suite à la recherche du S.R.A.M. sur les caractéristiques des nouveaux élèves entrant au collégial.	2.1 Analyser les résultats de la recherche effectuée en 1991-1992.	Novembre 1992	Exécutif de la C.A.E.	Comité de la C.A.E.
	2.2 Participer à la production d'un rapport statistique.	Janvier 1993		
	2.3 Faire connaître les résultats aux collèges.	Janvier 1993		

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Réussite au collégial (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
3. Fournir aux d.s.a.e. des idées et des modèles de projets pour leur permettre de réaliser des activités d'intégration dans leur collège.	3.1 Procéder à la cueillette de projets liés à l'intégration des nouveaux élèves en tenant compte du contexte, des objectifs, des activités, de l'évaluation et des ressources requises.	Janvier 1993	C.A.E.	Comité de la C.A.E.
	3.2 Identifier les projets qui semblent prometteurs en signalant les éléments essentiels à la réussite, les difficultés à surmonter et les perspectives de développement.	Mars 1993		
	3.3 Présenter un rapport à l'assemblée générale de la C.A.E.	Juin 1993		

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Financement du réseau collégial			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. En tenant compte des recommandations de la commission parlementaire, poursuivre nos études sur le financement en vue de presser le gouvernement pour qu'il accorde aux collèges un financement adéquat.	1.1 Étudier les clientèles et le financement par élève en comparant avec d'autres systèmes d'éducation, ant canadiens qu'américains.		C.A.	Comité de la C.A.M.A.F.
	1.2 Évaluer la situation financière des cégeps par rapport à des établissements apparentés, tant canadiens qu'américains.			
2. Identifier des standards de qualité similaires à ceux des autres provinces canadiennes et des états américains en matière d'entretien, de maintien, et de renouvellement des équipements et des immeubles des collèges.	2.1 Analyser et proposer un cadre normatif pour les investissements au collégial, en ayant le dossier sur le parc technologique, l'appareillage et l'outillage.		C.A.	Comité de la C.A.M.A.F.
	2.2 Proposer un cadre d'action pour le plan triennal sur la qualité de l'air dans les établissements.		D.G.	Comité de la C.A.M.A.F.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Développement des ressources humaines			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. **Perfectionnement des personnels** Poursuivre les actions concertées favorisant le perfectionnement des personnels dans l'optique du développement organisationnel.	1.1 Maintenir les efforts de sensibilisation et de diffusion d'expériences pour appuyer le mouvement actuel de révision des politiques de perfectionnement dans l'optique du développement organisationnel.	Juin 1993	C.A.P./ C.A.R.T.R.H.	Comité C.A.P./ C.A.R.T.R.H. sur le perfectionnement
	1.2 Terminer l'analyse du questionnaire sur le financement du perfectionnement par les collèges et leur en faire parvenir les résultats.			
	1.3 Accentuer les liens et la collaboration avec la délégation collégiale de Performa.			
	1.4 Examiner comment un lien plus fonctionnel et plus étroit pourrait être établi entre la Fédération des cégeps et la délégation collégiale de Performa.		C.A.	
	1.5 Élaborer et diffuser dans le réseau une politique-cadre de pfectionnement tout en maintenant l'offre de services conseils en cette matière auprès des collèges.		C.A.	
2. **Vieillissement des personnels** Outiller les collèges pour favoriser une meilleure gestion des ressources humaines vieillissantes.	2.1 Compléter le diagnostic de la problématique du vieillissement à partir des outils élaborés par le comité en 1991-1992 et en tenant compte de l'enquête menée par le comité consultatif sur la tâche.	Juin 1993		Comité de la C.A.R.T.R.H.
	2.2 À la suite de l'enquête menée par le comité consultatif sur la tâche, élaborer des mesures concrètes pouvant aider les collèges en cette matière.		C.A.	

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Développement des ressources humaines (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
	2.3 Présenter un plan d'action aux instances prévoyant, à terme, une véritable prise en charge de ce dossier, tant au plan local que national.		C.A.	
3. Gestion stratégique des ressources humaines				
Intégrer le concept de gestion stratégique à la planification des ressources humaines.	3.1 Poursuivre les travaux de recherche et de réflexion afin de développer le concept de gestion stratégique.	Juin 1993	C.A.R.T.R.H.	Comité de la C.A.R.T.R.H.
	3.2 Susciter une réflexion sur la pertinence et les possibilités d'implanter une démarche de gestion stratégique des ressources humaines dans les cégeps.	Juin 1993	C.A.R.T.R.H.	Comité de la C.A.R.T.R.H.
	3.3 Analyser le rôle de la Direction des ressources humaines en regard des autres acteurs organisationnels en gestion stratégique.			
	3.4 Recueillir des informations sur ce qui se fait actuellement en gestion stratégique dans les collèges.			
	3.5 Vérifier l'état de la situation relative à la mobilité des personnels.			
4. Sélection des ressources humaines				
Améliorer les processus de sélection des ressources humaines.	4.1 Élaborer des outils de sélection pour les postes d'enseignante et d'enseignant et, par la suite, de hors cadre, de cadre de direction, de coordination et de gérance.	Juin 1993	C.A.R.T.R.H.	Comité de la C.A.R.T.R.H. en collaboration avec l'Office des ressources humaines

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	Développement des ressources humaines (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
	4.2 Établir un programme d'accueil et d'intégration des nouvelles ressources.			
	4.3 Préparer un programme de formation pour les intervenantes et les intervenants en sélection.			
	4.4 Dispenser de la formation dans les collèges.			
	4.5 Proposer une politique-cadre d'acquisition des ressources humaines.			
5. **Négociation**				
À la suite d'un examen préalable fait par la délégation de la Fédération des cégeps au C.P.N.C., examiner un certain nombre de problématiques spécifiques reliées aux enjeux pouvant ou devant apparaître au cours de la prochaine ronde de négociation.	5.1 Procéder aux analyses nécessaires permettant de cerner les enjeux des problématiques soulevées et les solutions possibles.	Juin 1993	D.G.	Comité de la C.A.R.T.R.H.
	5.2 Faire les recommandations appropriées permettant de tenir compte de ces problématiques nouvelles.			

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES

- Aide financière aux étudiants
- Santé des étudiantes et des étudiants des cégeps
- Rapprochement entre les services d'affaires étudiantes (S.A.E.) et les associations générales d'étudiantes et d'étudiants (A.G.E.)
- Sport étudiant
- Sensibilisation des instances fédératives à l'évolution du dossier de l'éducation des adultes
- Élaboration d'un test de français
- Décentralisation des coûts de conventions collectives
- Suites de l'avis de la C.A.P. de 1986 sur le perfectionnement
- Projets spéciaux :
  - 25e anniversaire des cégeps
  - Développement local et régional en éducation des adultes

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Aide financière aux étudiantes et aux étudiants			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Collaborer à la mise en place d'un nouveau modèle de partenariat entre la Direction des services à la clientèle de la D.G.A.F.E. et les collèges.	1.1 Dans la poursuite des travaux conjoints D.G.A.F.E./collèges sur l'aide financière, étudier les questions suivantes : • l'endettement des étudiantes et des étudiants; • le dépôt direct, etc. 1.2 Participer à la définition des modalités de collaboration à instaurer relativement au plan d'action présenté par la direction des services à la clientèle de la D.G.A.F.E. (ex. : calendrier d'attribution, etc.). 1.3 Examiner l'impact de la décision de la ministre relative à la modification de la date d'abandon.	Juin 1993	C.A.E.	Comité de la C.A.E.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Santé des étudiantes et des étudiants des cégeps			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Poursuivre les travaux amorcés avec la Fédération des C.L.S.C.	1.1 Former un comité conjoint Fédération des cégeps/Fédération des C.L.S.C. sur la question des besoins de santé des étudiantes et des étudiants des cégeps : • définir le mandat et les objectifs de travail du comité; • s'approprier le rapport «Problématique des besoins des services de santé au collégial».	Juin 1993	C.A.E.	Comité de la C.A.E. (à former)

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Rapprochement entre les services d'affaires étudiantes (S.A.E.) et les associations générales d'étudiantes et d'étudiants (A.G.E.)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Soutenir les d.s.a.e. dans leur démarche de rapprochement entre les S.A.E. et les A.G.E. des collèges.	1.1 Faire l'inventaire des champs d'action des associations étudiantes des collèges. 1.2 Identifier les expériences significatives de collaboration entre des services d'affaires étudiantes de collège et des A.G.E. 1.3 Faire connaître aux d.s.a.e. des modèles de partenariat S.A.E./A.G.E. efficaces, harmonieux et productifs. 1.4 Se familiariser avec la loi 32. 1.5 Organiser une demi-journée de perfectionnement dans le cadre d'une assemblée générale de la C.A.E.	Juin 1993	C.A.E.	Comité de la C.A.E.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Sport étudiant			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Assurer un suivi sur le dossier de l'évaluation de la F.Q.S.E.	1.1 Suivre les travaux d'évaluation entrepris par la F.Q.S.E. sur la restructuration et les orientations, et assurer une participation aux structures politiques de cet organisme.		C.A.E.	Délégué de la C.A.E. à la F.Q.S.E.
2. Amener la C.A.E. à prendre position sur les valeurs de formation attribuées au sport d'élite.	2.1 Créer un comité de travail formé de d.s.a.e. et de responsables de sport qui élaborera des pistes de solution et fera rapport à la commission.	Juin 1993	C.A.E.	Comité de la C.A.E.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Sensibilisation des instances fédératives à l'évolution du dossier de l'éducation des adultes			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Sensibiliser toutes les instances de la Fédération aux enjeux et aux objectifs de l'éducation des adultes dans le système québécois.	1.1 Proposer une rencontre d'information et d'échange avec chaque composante de la Fédération : commissions, exécutifs, C.A. et personnel de la Fédération.	Mars 1993		Exécutif de la C.A.E.A.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Élaboration d'un test de français			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Contribuer à l'élaboration d'un test de français adapté au niveau collégial.	1.1 Déterminer le seuil de compétence que doit garantir le D.E.C. en français. 1.2 Analyser les instruments permettant de valider la maîtrise de la langue. 1.3 Au besoin, élaborer et expérimenter un nouveau test adapté au collégial. • Ce travail se fera sous l'égide du comité de la Fédération mais en collaboration avec la D.G.E.C. Une demande de ressources pour la réalisation des activités est en cours de discussion.	Juin 1993	M.E.S.S.	Comité sur l'enseignement de la langue d'usage

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Décentralisation des coûts de conventions collectives			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Poursuivre les travaux sur l'évaluation de l'impact de la décentralisation.	1.1 Mesurer l'impact de la décentralisation.	Automne 1992	D.G.	Comité C.A.M.A.F./ C.A.R.T.R.H.
	1.2 Proposer au ministère une formule définitive de financement à la lumière des résultats.			
	1.3 Intégrer cette formule au modèle F.A.B.E.S.			
2. Évaluer le financement des clauses salariales et l'évolution des coûts des autres personnels.	2.1 Faire l'arrimage avec le financement des enveloppes existantes.		D.G.	Exécutif de la C.A.M.A.F.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Suites de l'avis de la C.A.P. de 1986 sur le perfectionnement			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Faire le point sur les interventions de la C.A.P. sur cette question.	1.1 Se réapproprier et réactualiser l'avis de 1986. 1.2 Examiner les résultats obtenus en regard des actions suggérées. 1.3 Examiner les suites du rapport Performa. 1.4 Examiner la pertinence de maintenir la participation au comité mixte.		C.A.	Exécutif de la C.A.P.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Projets spéciaux			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. **25e anniversaire des cégeps** **La célébration** Rassembler les «acteurs du réseau» pour fêter, valoriser leur apport au développement de l'éducation collégiale, susciter des sentiments de fierté et d'appartenance à un réseau unique. **L'animation** Rapprocher entre elles les diverses composantes des cégeps, favoriser leur participation dans le cadre de la réalisation des projets qui mettront en valeur les divers secteurs d'activités du milieu collégial, créer de nouveaux événements qui continueront par la suite de moduler la vie collective du réseau collégial. **La réflexion** Faire une réflexion prospective sur l'éducation collégiale à l'aube du XXIe siècle, en mettant à contribution le personnel du réseau et des interlocuteurs et des interlocutrices de l'externe.	1.1 Organiser les activités suivantes : • «*Science, on tourne!*» • Conférence 93 • Exposition au Musée de la civilisation	Avril 1993 Juin 1993 Septembre 1993	A.G.	Comité organisateur de chaque activité
2. **Développement local et régional en éducation des adultes** Réaliser des actions de partenariat entre la Fédération des cégeps et les intervenantes et les intervenants économiques, et proposer des projets porteurs de développement régional.	2.1 Réaliser la deuxième édition du concours d'excellence «Devenez entrepreneur-e» : - identifier et établir des ententes avec des commanditaires du milieu économique, des organismes qui subventionnent et des partenaires médias en vue d'autofinancer le projet : former et coordonner le comité de gestion national;	Juin 1993		Comité du concours

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS CONJONCTURELLES	Projets spéciaux (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
	- planifier, coordonner et contrôler les activités reliées au concours quant au plan de communication et les activités de promotion, l'établissement et le suivi de l'échéancier, les activités reliées au lancement et au gala de clôture national; - fournir aux cégeps participants (plan local) et aux onze (11) répondantes ou répondants des collèges en région (plan régional), le support et l'encadrement nécessaire de même que le matériel pédagogique et les outils de gestion; - identifier et former le comité de jury national et coordonner l'évaluation des plans d'affaires; - évaluer l'ensemble des opérations, produire un rapport et le diffuser.			

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS

- Financement de l'éducation des adultes
- Système d'information financière (S.I.F.)
- Gestion des ressources matérielles du réseau
- Perfectionnement des membres des commissions

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Financement de l'éducation des adultes			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Développer des indicateurs financiers afin d'améliorer la gestion administrative de l'éducation des adultes et en faire la diffusion.	1.1 Préparer une banque de données et des outils d'information sur le financement de l'éducation des adultes de manière à aider les collèges à mieux se positionner par rapport au financement 1.2 Préparer un dossier général sur le financement 1.3 Développer des outils de gestion financière en vue d'offrir une session de perfectionnement pour les commissions de la Fédération des cégeps.	Juin 1993		Comité de la C.A.E.A. (à former)

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Système d'information financière (S.I.F.)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Participer à l'actualisation des procédés et des systèmes ministériels liés à la gestion des ressources matérielles et financières du réseau collégial.	1.1 Participer à la révision de la nomenclature et du système de codification, à la lumière du nouveau mode d'allocation des ressources. 1.2 Participer à la révision et à la simplification du S.P.O.C. 1.3 Participer à la révision du rapport financier annuel. 1.4 Agir comme comité réacteur concernant : • les fiches de comptabilisation et les procédés concernant la gestion des ressources financières; • les documents de nature financière émanant du M.E.S.S.	Juin 1993	C.A.M.A.F.	Comité de la C.A.M.A.F.

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Gestion des ressources matérielles du réseau			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Réviser les politiques et règlements reliés à la gestion des ressources matérielles.	1.1 Mettre à jour le cahier des règlements et directives régissant les travaux de construction.	Juin 1993	C.A.M.A.F.	Sous-comité technique des politiques et règlements
	1.2 Faire le suivi des démarches faites en vue de modifier le règlement sur les subventions (A-6, r.29).	Juin 1993	D.G.	
2. Améliorer le cadre de gestion des devis techniques.	2.1 Élaborer une grille de collecte de données.	Septembre 1992	Comité	Sous-comité technique des normes et procédures
	2.2 Procéder à une cueillette de données globales dans les collèges.	Décembre 1992	Comité	
3. Compléter la normalisation des budgets d'investissement.	3.1 Poursuivre les échanges avec la D.G.E.C.	Juin 1993	D.G.	Comité sur les ressources matérielles

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Perfectionnement des membres des commissions			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. **Commission des affaires étudiantes** Fournir aux d.s.a.e. des occasions de perfectionnement sur des sujets liés à leur pratique.	1.1 Organiser une activité de perfectionnement sur le thème «Environnement éducatif» : Sous-thèmes : • développer une vision globale des interventions des d.s.a.e. à l'intérieur du collège; • examiner l'incidence de leurs interventions sur la réussite scolaire; • discuter des aspects de l'environnement éducatif à mettre en priorité; • identifier des mesures de satisfaction et des indicateurs de qualité; • examiner de quelle façon la recherche est un soutien pour le choix des interventions en affaires étudiantes; • étudier le rôle du climat social face à la réussite scolaire.	Octobre 1992	C.A.E.	
	1.2 Organiser des activités de perfectionnement dans le cadre des assemblées générales de la C.A.E. sur les thèmes suivants : • la violence et les minorités (prendre connaissance du rapport sur «les indicateurs cibles en matière de gestion de crise»); • les valeurs des jeunes; • le travail étudiant; • reconnaissance de la participation aux activités étudiantes : - présentation à la C.A.E. de certains modèles de reconnaissance.			

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Perfectionnement des membres des commissions (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
2. Commission des affaires de l'éducation des adultes Fournir aux membres l'occasion de se ressourcer par des activités de perfectionnement conçues à leur intention. Augmenter la compétence des gestionnaires des S.E.A. en matière de formation des adultes et aux entreprises.	2.1 Former un comité de perfectionnement et déterminer le nombre d'activités de perfectionnement que la Commission peut tenir durant l'année à venir et organiser ces activités. 2.2 S'arrimer avec d'autres organismes dont le S.G.D.E.A. pour le perfectionnement des gestionnaires et des personnels des S.E.A.	Continu Automne 1992		Comité de la C.A.E.A. (à former)
3. Commission des affaires matérielles et financières Favoriser le développement professionnel des membres de la C.A.M.A.F.	3.1 Organiser des activités reliées aux dossiers des affaires matérielles. 3.2 Organiser une session de perfectionnement reliée à la gestion administrative des budgets de l'éducation des adultes. 3.3 Organiser une session de perfectionnement sur la gestion des coûts et des activités reliées à la C.S.S.T.		Comité exécutif de la C.A.M.A.F.	Comité de la C.A.M.A.F.
4. Commission des affaires pédagogiques Fournir aux d.s.p. le support requis dans l'exercice de leur fonction.	4.1 Organiser une ou deux activités de perfectionnement pour les d.s.p., les adjointes et les adjoints, sur des thèmes pertinents aux changements anticipés dans l'enseignement collégial.		C.A.P.	

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DES DIRECTIONS	Perfectionnement des membres des commissions (suite)			
OBJECTIFS	ACTIVITÉS	ÉCHÉANCE	DÉCIDEUR ULTIME	RESPONSABLE
5. **Commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines** Favoriser le développement professionnel des membres de la Commission. Permettre une meilleure circulation de l'information entre les membres de la Commission.	5.1 Organiser des activités de perfectionnement dont les thèmes sont choisis par les membres de la C.A.R.T.R.H. 5.2 Favoriser les échanges professionnels permettant aux membres de la C.A.R.T.R.H. de profiter de l'expérience de leurs collègues. 5.3 Cueillir l'information pertinente auprès des membres et la diffuser.		C.A.R.T.R.H.	Comité de la C.A.R.T.R.H.

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

- Renard

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES	Renard			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
1. Développer les produits et services de Renard.	1.1 Implanter la version 10.7 de MultiLIS.	Été 1992		Les permanents
	1.2 Expérimenter le module de prêt.	Automne 1992		Les permanents
2. Assurer l'assistance aux utilisateurs.	2.1 Identifier les besoins en documentation, en planifier la production et la mise à jour, et en assurer la diffusion.	Permanent		Comité de perfectionnement et comité de normalisation
	2.2 Organiser des activités de formation en fonction des besoins et des priorités du réseau.	Permanent		Comité de perfectionnement
3. Améliorer le fonctionnement des structures.	3.1 Mettre en place des mécanismes appropriés pour assurer la coordination et le suivi du travail des différentes instances.	Toute l'année		L'Atelier
4. Contrôler la qualité des données catalographiques.	4.1 Élaborer, adopter et appliquer les règles d'homologation réseau de notices d'autorité.	Toute l'année		Comité de normalisation
	4.2 Effectuer le chargement du fichier d'autorité Canadiana.	Automne 1992		Les permanents
5. Établir une politique de communication.	5.1 Préciser le niveau de responsabilité du comité des communications en regard de la direction des services de formation et des communications.	Automne 1992		L'Atelier
	5.2 Uniformiser les publications de Renard.	Toute l'année		Le comité des communications
6. Favoriser la communication entre les membres.	6.1 Réaliser une tournée des bibliothèques membres pour rencontrer les usagers de Renard.	Toute l'année		L'Atelier
	6.2 Assurer la publication du bulletin de liaison.	Permanent		Le comité des communications
	6.3 Organiser un deuxième congrès Renard.	Toute l'année		L'Atelier

PLAN DE TRAVAIL DE 1992-1993

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES	Renard (suite)			
OBJECTIFS	**ACTIVITÉS**	**ÉCHÉANCE**	**DÉCIDEUR ULTIME**	**RESPONSABLE**
7. Accroître le nombre de bibliothèques collégiales affiliées à Renard (publiques ou privées).	7.1 Organiser des sessions de démonstration à l'intention des collèges affiliés.	Toute l'année		Le coordonnateur
	7.2 Évaluer le dépliant d'information, le mettre à jour et voir à sa réédition.	Hiver 1993		Le comité des communications
	7.3 Diffuser de l'information sur Renard dans les publications collégiales.			Le comité des communications
8. Assurer l'assistance aux utilisateurs.	8.1 Encourager et coordonner la saisie rétrospective des collections rattachées aux disciplines de sciences humaines.	Toute l'année		Le comité du rétrospectif
9. Évaluer l'opportunité d'implanter la notice unique.	9.1 Rédiger un état de la question sur l'usage de la notice unique.	Automne 1993		L'Atelier
	9.2 Réaliser une étude d'opportunité.	Hiver 1994		Les permanents

PLAN DE TRAVAIL

1992-1993

RÉSUMÉ

Fédération des cégeps

PLAN DE TRAVAIL

1992-1993

RÉSUMÉ

Fédération des cégeps

Ce document présente les questions prioritaires auxquelles la Fédération des cégeps consacrera ses travaux au cours des douze prochains mois, conformément à son plan de travail 1992-1993.

• La commission parlementaire sur l'enseignement collégial

La commission parlementaire chargée de réexaminer tous les aspects de l'enseignement collégial s'ouvrira le 4 novembre prochain, et les activités qui y sont reliées occupent une grande place dans le plan de travail 1992-1993 de la Fédération des cégeps. La Fédération présentera un mémoire à la commission. Dans ce mémoire, après avoir rappelé les réalisations des cégeps au cours des 25 dernières années, elle s'attachera surtout à exposer les défis que les collèges doivent maintenant relever et les changements qu'il faut apporter au système collégial. Après la commission parlementaire, la Fédération des cégeps suivra avec attention tous les travaux touchant l'enseignement collégial, et interviendra le cas échéant.

• L'éducation des adultes

Que ce soit de leur propre initiative ou dans le cadre de programmes commandés «sur mesure» par leur entreprise, de plus en plus d'adultes suivent des cours au collégial. Des difficultés d'harmonisation entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et Emploi et Immigration Canada gênent malheureusement le développement de ce secteur et limitent l'accès des adultes à l'enseignement collégial. La Fédération des cégeps poursuivra donc ses actions en faveur de l'établissement de politiques et de programmes nationaux dans ce domaine et s'appliquera à favoriser un meilleur arrimage avec ces différents partenaires.

La Fédération a aussi pour projet d'établir un plan d'intervention qui pourrait mener, d'ici le printemps 1994, à des états généraux sur l'éducation des adultes.

- **LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT**

Les gestionnaires des collèges souhaitent depuis longtemps participer davantage au processus de gestion des programmes collégiaux — c'est-à-dire à l'élaboration, à l'évaluation et à la révision de ces programmes. Ce processus est actuellement contrôlé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.). La Fédération des cégeps a proposé récemment un nouveau modèle de gestion des programmes au M.E.S.S., et les discussions se poursuivront cette année sur la façon dont ce modèle pourrait être implanté.

Par ailleurs, les cégeps ont adopté, au printemps dernier, une plate-forme sur l'évaluation qui prévoit l'intervention d'un organisme externe chargé de les évaluer, et le développement de leurs mécanismes internes d'évaluation. C'est dans cet esprit que la Fédération travaillera à la mise au point d'un modèle d'évaluation des programmes dont les établissements pourront s'inspirer. Enfin, soucieuse de valoriser la formation technique et de contribuer à son développement, la Fédération analysera les principaux problèmes qui se posent dans ce domaine et proposera des solutions.

- **LA RÉUSSITE DES ÉTUDES COLLÉGIALES**

L'intégration au collège étant un facteur important de réussite scolaire, la Fédération terminera l'étude qu'elle a entreprise l'année dernière avec le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (S.R.A.M.) sur les caractéristiques socio-affectives des nouveaux étudiants. Les résultats de cette recherche seront compilés, analysés et mis à la disposition des collèges qui pourront les utiliser pour élaborer différentes mesures facilitant l'intégration de leurs étudiants. La Fédération fera également une analyse précise de la situation dans le réseau collégial et proposera d'autres moyens d'action pour favoriser la réussite scolaire.

- **LE FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**

Depuis le printemps dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.) fait passer un test de français à tous les étudiants qui terminent leurs études collégiales dans le secteur préuniversitaire. La Fédération des cégeps juge cet examen, calqué sur celui que l'on impose aux élèves de 5e secondaire, inadapté pour le collégial. C'est pourquoi elle travaillera cette année, en collaboration avec le M.E.S.S., à l'élaboration d'un test qui pourra véritablement mesurer les compétences en français acquises au collégial, en fonction des objectifs propres à cet ordre d'enseignement.

- **LES RESSOURCES HUMAINES**

La Fédération a entrepris une série d'actions pour encourager et soutenir les efforts des cégeps en ce qui concerne le perfectionnement des ressources humaines. Elle élaborera cette année une politique cadre dont les collèges pourront s'inspirer pour réviser ou adapter leur propre politique de perfectionnement.

Afin de favoriser une meilleure gestion des ressources humaines vieillissantes, la Fédération poursuivra ses études sur les effets du vieillissement du personnel et proposera des mesures concrètes pour aider les collèges dans ce domaine.

Enfin, elle produira une série de documents sur les critères devant guider l'embauche de certaines catégories d'employés, ainsi qu'un modèle d'évaluation des ressources humaines.

- **LE FINANCEMENT DES CÉGEPS**

Pour que le gouvernement accorde aux collèges le financement qui leur est nécessaire, la Fédération poursuivra, en tenant compte des recommandations qui auront été faites par la commission parlementaire, les travaux qu'elle mène à ce sujet depuis plusieurs années.

• Les événements spéciaux

Le 25e anniversaire des cégeps

— 1992 marque le 25e anniversaire de la création des cégeps. Pour célébrer cet anniversaire et pour susciter une réflexion en profondeur sur l'enseignement collégial, la Fédération des cégeps, avec de nombreux partenaires, organise en 1992-1993 plusieurs événements d'envergure :

- *Science, on tourne!*, un concours scientifique et technique destiné aux étudiants et au personnel des collèges publics et privés, sera lancé officiellement au mois d'octobre 1992.

- Une conférence nationale, *Les voies de développement du collégial*, aura lieu à Chicoutimi au printemps 1993.

- Une exposition, *Technologie et travail* (thème provisoire), sera présentée au Musée de la civilisation, à Québec, en septembre 1993. L'exposition pourrait circuler ensuite dans les cégeps.

Le *Concours d'excellence Devenez entrepreneur-e*

— En collaboration avec de nombreux cégeps, la Fédération lancera cet automne la deuxième édition du *Concours d'excellence Devenez entrepreneur-e*. L'objectif de ce concours est de favoriser l'émergence d'entreprises dans toutes les régions du Québec et d'encourager concrètement, en leur offrant des services de formation et d'encadrement professionnels et en leur décernant des prix, les hommes et les femmes qui veulent se lancer dans les affaires. Toute personne de 18 ans et plus, résidant au Québec, peut participer à *Devenez entrepreneur-e*.

Ce résumé ne couvre pas toutes les activités prévues dans le plan de travail 1992-1993 de la Fédération des cégeps. On peut se procurer la version intégrale de ce plan en s'adressant à la Direction des services de la formation et des communications de la Fédération des cégeps.